

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 11/10/2013 à 20 H 30.

Présents :

- Claude CHAPON – Jean-Pierre CORDIER - Didier PAGES - Béatrice MAHE - Serge BASTIDE - Jean Marc VERDEILHAN - Mireille SERRE.

- Nathalie PICHON donne son pouvoir à Béatrice MAHE - Myriam ROQUIER donne son pouvoir à Jean Marc VERDEILHAN - Corinne MAGNIER donne son pouvoir à Claude CHAPON

Ordre du jour

Approbation du conseil municipal

Délibérations :

- Aliénation de la parcelle constituée par l'ancien chemin du Serre de Bruguerolles, en bordure de la parcelle n° 694 section C-

- Droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Admission en non-valeur, dossier MARONI – les Passadouires – (dépenses budget de l'eau).

- Changement de destination des Fonds de concours supplémentaires et annulation de celle du 13/09/13.

Le conseil débute

En début de conseil, Monsieur le Maire nous fait part de la nécessité de prendre une nouvelle délibération, concernant le délaissé de voirie (ancien chemin au Serre de Bruguerolles)

- Déclassement officiel : Avis Favorable du Commissaire Enquêteur. Approuvée à l'unanimité
Suivie de l'aliénation de cette parcelle, sans numéro, s'agissant de l'Ancien Chemin

Approbation du conseil municipal du 13 / 09/2013. Approuvé à l'unanimité

Délibérations :

- Déclassement de la parcelle – délaissé de voirie- au Serre de Bruguerolles. Approuvé à l'unanimité

- Aliénation de la parcelle constituée par l'ancien chemin du Serre de Bruguerolles, en bordure de la parcelle n° 694 section C- 5approuvée à l'unanimité

- Droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) Délibération repoussée au prochain conseil (documentation incomplète)

- Admission en non-valeur, dossier MARONI – les Passadouires – (dépenses budget de l'eau). (approuvée à l'unanimité)

- Changement de destination des Fonds de concours supplémentaires et annulation de celle du 13/09/13. (approuvée à l'unanimité)

Questions diverses :

Affaire civile concernant l'ancien chemin de Fontane : Mme AYRAL / commune de Saint-Paul-Lacoste.

Comparution des parties (assurances-Avocats), le jeudi 24 octobre 2013 en prévision d'une nouvelle expertise, préjudices subis.

Dossier Michel Portanier/Commune de St Paul. Fermeture du chemin Communal du Serre de Bruguerolles. Nouvelle sommation verbale pour ouvrir à nouveau le chemin communal.

Projet de Territoire – Conseil Ales Agglomération du 3 octobre 2013. Ce projet a été adopté à l'unanimité. En voici une synthèse présentée par J P CORDIER

JPC délégué communautaire pour St Paul la Coste fait le point sur le projet de territoire.

Les 50 communes qui constituent désormais la nouvelle AGGLO se devaient de construire un projet de territoire permettant de tracer pour les 10 années à venir les grandes orientations qui seront nécessaires pour permettre à notre territoire de réussir son développement dans les meilleures conditions possibles.

Les enjeux étaient considérables et il existait une très grande diversité des attentes.

Pour mener à bien ce travail, 6 commissions de travail, présidées par des élus, ont été constituées (Ruralité, Attractivité du territoire, Industrie-Artisanat-Commerce, Agriculture-Viticulture et Mobilité) Il m'a été confié la responsabilité de la commission ruralité mais j'ai en outre, participé activement à 2 autres commissions (Attractivité du Territoire et Industrie-Artisanat-Commerce)

Aujourd'hui, après de nombreuses réunions entre élus mais aussi avec un grand nombre d'organismes et de partenaires, le projet a pris corps. Il a été présenté à la population au cours de 3 réunions publiques qui ont eu lieu en septembre et il sera soumis à approbation lors du prochain conseil de communauté avant de vous être diffusé.

Le contenu est riche, dense et audacieux. Il devrait permettre à notre territoire de s'inscrire avec pertinence dans les nouvelles dynamiques du futur tout en restant respectueux de la diversité de sa population actuelle et de ses attentes. Les zones rurales, fortement attractives, feront l'objet de beaucoup d'attention afin de garder tout ce qui fait leur attrait.

Notre territoire a des atouts qui ont été identifiés, nous voulons les garder et les renforcer. Mais nous avons aussi des faiblesses, nous tenterons de les supprimer ou de les réduire.

Pour nous projeter vers l'avenir, nous avons considéré:

- 1) les évolutions de la société, de nos modes de vie, de la longévité, des formes du travail, des technologies etc...
- 2) la rapidité croissante de ces évolutions
- 3) la nécessité dans un monde de compétition, de prendre de l'avance dans les domaines en devenir

Cette analyse nous a conduits à décider d'orienter notre territoire sur un axe résolument tourné vers l'innovation dont une des actions prioritaires sera de déployer le numérique « partout, pour tous »

Ce thème a été plébiscité et nous avons entre autres le soutien de l'école des mines pour développer par exemple une université virtuelle du 21^e siècle qui permettra d'offrir des formations supérieures dans des disciplines actuellement absentes sur notre territoire sans avoir pour autant besoin de créer de nouveaux établissements scolaires.

Le détail des actions à engager, leur hiérarchisation, leur coût et les possibilités de financement seront maintenant mis à l'étude.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ces travaux auxquels nous prenons une part active dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Engagement de travaux sur réseau électrique souterrain de la place. PMS à isoler du reste du réseau. Avancement de dossier.

Visite prochaine de l'ingénieur responsable de l'unité territoriale d'Ales (Ex DDE) avec Conseiller Général (Travaux sur D 160 et 179)

Enquêtes publiques en cours depuis le 10 octobre 2013 :

- Chemin communal du Villaret-Bas (15 jours)
- Révision du PLU (1 mois) soit du 10 octobre au 8 novembre 2013
- Campagne de goudronnage de parties de chemins communaux :
Agrunalet = 50 m du ruisseau au panneau de ralentissement C. 004

-Mayelle = emprise du carrefour au Col plus chemin des Conques avec reprise de la partie endommagée sur les Fontanilles C. 004

Les Conques = ancien chemin, bi-couche où c'est nécessaire C. 404

Bruguerolles = le Serre, bi-couche après reprofilage de la surface (après maison COZIEL C. 201).

ainsi que la place du village qui fera l'objet d'une étude précise. Cette campagne se fera pour partie cet automne, le reste au printemps 2014.

- **Le repas des Aînés**, le 21 Novembre = Animation et organisation seront vues avec Nathalie PICHON (responsable de ce poste) .

- **Cabine téléphonique** – Publiphone = Pas de déplacement de la cabine téléphonique pour l'instant. Le devis de l'opérateur est exorbitant. (Environ 1 000 €). Le conseil estime qu'il y a d'autres priorités.

- **Etat des lieux** des structures sportives ou culturelles de l'Agglo.

- Travaux d'étanchéité sur l'Eglise. Tout est en cours.

- Débat au sein du conseil, sur la vie communale, les attentes de la population., le PMS.

Fait divers

Il y a quelques temps, un témoignage nous a conduit à la découverte sur une parcelle proche de la Salendre à Mandajors, d'une plantation de cannabis.

Tout le monde sait qu'en Cévennes, depuis des années des plantations illicites apparaissent disparaissent dans les ruisseaux, les clairières sans que personne ne s'en préoccupe trop.

Quant à l'histoire récente de ce mois de septembre, le maire a été saisi de cette information.

Communication en a été faite à la Brigade de Gendarmerie qui s'est déplacée pour arracher les plans (Hauteur entre 1,20m et 2,25m) et les mettre à la disposition de la justice.

Après une rapide enquête, les gendarmes ont procédé à deux arrestations suivie de perquisitions. Un laboratoire de transformation de drogue a été découvert et neutralisé sur le secteur Alésien.

Les auteurs comparaitront prochainement au Tribunal Correctionnel.

Il est toujours facile de réaliser ainsi des plantations le long des ruisseaux ou des rivières de manière discrète. Le propriétaire, très surpris, avait peur d'être inquiété par la justice, ce qui ne sera pas le cas.

Pour autant, ici, comme ailleurs, si nous voulons lutter contre ce fléau qu'est la drogue, nous devons avoir un œil attentif du côté des parcelles qui peuvent être arrosées facilement et communiquer avec les élus ou la gendarmerie

Vu par nous, Maire de la Commune

De SAINT PAUL LA COSTE

Pour être affiché le 14/10 /2013 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 DU Code Général des Collectivités Territoriales

À SAINT PAUL LA COSTE.